

06-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Le dernier ajout est :

- [La note DGPN n°2020-1001D relative à l'attestation dématérialisée et la notice explicative](#)

L'ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE DEMATERIALISEE

Il est désormais possible, pour tous les citoyens, d'utiliser une version dématérialisée de l'attestation de déplacement dérogatoire. Ce dispositif, mis en place par le ministère de l'Intérieur, est accessible sur son site. Pour cela, l'utilisateur remplit ses informations personnelles sur un formulaire en ligne (aucune donnée saisie par l'utilisateur n'est transmise au serveur du gouvernement). Un fichier en format PDF est généré et complété d'un code QR horodaté de l'heure de la génération du document. Que ce soit sur *smartphone* ou sur tablette, c'est ce code QR que l'utilisateur doit présenter en cas de contrôle de police.

Les policiers détenteurs de téléphones ou tablettes NEO doivent préalablement installer l'application *CovidReader* via le store d'applications *FDROID*. *CovidReader* permet de scanner ce code QR et un résumé des informations de l'attestation de déplacement dérogatoire apparaîtra après le scan. En cas de dysfonctionnement du support NEO, le policier doit lire et contrôler l'attestation présentée au format PDF sur le téléphone de l'utilisateur et vérifier la concordance des informations. Les attestations officielles imprimées et les attestations sur l'honneur rédigées sur papier libre **sont toujours valables**.

Retrouvez la note DGPN n°2020-1001D relative à l'attestation dématérialisée et son tutoriel en tête de ce document.

COVID-19 ET STUPEFIANTS : LES TRAFIQUANTS S'ADAPTENT A LA CRISE

Un effet moins attendu du COVID-19 est son impact sur le trafic de stupéfiants. Depuis le début du confinement plus ou moins généralisé en Europe et la fermeture des lignes aériennes, les enquêteurs « stups » observent une baisse des importations de produits stupéfiants sur le territoire national. Il s'en suit une nette diminution de l'offre au particulier, de par la rareté du produit, mais également par la fermeture de nombreux points de vente locaux.

Le corollaire étant une forte augmentation des tarifs de la plupart des stupéfiants. Pour les trafiquants, comme toujours, la stratégie consiste à s'adapter. Tout d'abord en cherchant de nouveaux axes d'approvisionnement via les pays européens où le confinement est moins strict, comme les Pays-Bas, mais aussi par le réseau maritime ou encore le fret routier.

Enfin, les trafiquants développent également de nouvelles stratégies de vente, notamment par l'usage massif des réseaux sociaux et du web.

Retrouvez l'interview du contrôleur général Stéphanie Cherbonnier, chef de l'OFAS, en cliquant [ici](#).

L'ENGAGEMENT DES CRS EST DOUBLE : OPERATIONNEL ET SOLIDAIRE

Si l'assistance des CRS sur le terrain est forte, ils témoignent aussi de leur soutien aux personnels mobilisés à travers différentes actions de solidarité, comme la préparation de repas ou de petits-déjeuners.



Ainsi, la CRS 43 a préparé des pizzas pour l'hôpital et le commissariat de Chalon-sur-Saône, la CRS 51 a apporté des centaines de viennoiseries et du jus de fruit au CHU d'Orléans et au personnel médical du pôle santé *Oréliance* à Saran (45) et la CRS 54 a apporté des petits-déjeuners à des hôpitaux marseillais.

Cette solidarité se manifeste aussi le temps d'un hommage. Par exemple, la CRS 6 a fait une halte devant la clinique de St-Laurent-du-Var, en applaudissant les professionnels de santé pour les soutenir.

La CRS 19 a fait de même à Nantes, avec les pompiers, la sécurité publique et la police municipale, toutes sirènes hurlantes. Retrouvez l'article de *Ouest-France* en cliquant [ici](#).

L'INVESTISSEMENT SANS FAILLE DES CHARGES DE COMMUNICATION

Les policiers mobilisés sur le terrain peuvent compter sur les 348 chargés de communication en poste sur les départements et en directions centrales pour valoriser leur travail. Les chargés de com' s'investissent quotidiennement pour analyser toutes les informations transmises par les services. Celles-ci permettent de renseigner le public et tous les personnels de l'institution sur la multiplication, l'adaptation et la diversité des missions des policiers dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Ainsi, les gestes de solidarité, les bonnes pratiques, les opérations menées sur le terrain, en métropole et outre-mer, sont partagés sur les réseaux sociaux, dans la presse et sur le réseau interne des chargés de com' (pour notamment rédiger cette newsletter quotidienne), pour que l'engagement de la Police nationale face à cette crise sans précédent soit connu de tous.

C'est toute la Police nationale qui est mobilisée.